



HABILITATION ÉLECTRIQUE BS-BE MANŒUVRE - INITIALE

Dernière mise à jour le 19/06/2023.

OBJECTIF

Cette formation a pour but de préparer le personnel réalisant des interventions élémentaires en basse tension (BT), de travailler en sécurité selon les préconisations de la norme NF C 18-510 de l'Union Technique de l'électricité.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention élémentaires en basse tensions.
- Etre capable d'identifier les différents acteurs, leurs rôles et leurs missions.
- Etre capable de mettre en place les procédures de remplacement et de raccordement en basse tension.
- Etre capable d'identifier les types de courant, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle.

PUBLIC CONCERNÉ

Opérateur assurant des opérations électriques en basse ou très basse tension. Personne chargée de diriger ou d'effectuer des interventions électriques, des mesurages, des vérifications ou des manœuvres sur les installations électriques.

Habilitations visées : BS, BE manœuvre, BE vérification et BE mesurage

MODALITÉS D'ACCÈS

Sur inscription ou demande de devis, réalisation sous 2 à 4 semaines.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation individuelle ou en groupe dans vos locaux ou en centre.

Tarif

INTER : 450 € HT / Personne
INTRA : Nous consulter

Réf.

PRO-000086

Contact

0750031226
contact@formaestro.fr
www.formaestro.fr

PRÉ-REQUIS

- Utilisation usuelle de la langue française.
- Aptitude médicale attestée par le service de santé au travail.
- Etre capable de comprendre les instructions de sécurité.
- Etre qualifié en électricité sur les opérations visées

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter au préalable afin que nous puissions définir ensemble les modalités nous permettant de vous former dans les meilleures conditions.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance d'apports théoriques et mises en situation pratiques.



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

14 heures / 2 jour(s)



PROGRAMME

PARTIE THEORIQUE

L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉLECTRICITÉ

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACCIDENTS ÉLECTRIQUES

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

LA PROTECTION INTÉGRÉE À LA CONCEPTION DES INSTALLATIONS

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

L'ÉVALUATION ET LA PRÉVENTION DES RISQUES

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

LES DOMAINES DE TENSION, LES OUVRAGES ET INSTALLATIONS

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

LES ZONES DE L'ENVIRONNEMENT ÉLECTRIQUE

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

LES DIFFÉRENTS ACTEURS

- Rôles et missions des différents acteurs (employeurs, chargé de travaux, chargés d'exploitation électrique.)

LES OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE



- En hors tension (documentation et instructions ...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

LES OPÉRATIONS ÉLÉMENTAIRES

- Le remplacement de fusible en basse tension
- Le remplacement d'une lampe, d'un accessoire, d'un appareil, d'un socle de prise de courant ou d'un interrupteur à l'identique
- Le raccordement de matériel électrique à un circuit en attente (volet roulant, chauffe-eau...)
- Le réarmement de dispositif de protection dans le respect des consignes données
- Le remplacement d'un élément électronique
- La dépose et la repose d'un interrupteur, d'une prise de courant

LES MANOEUVRES D'EXPLOITATION

- La modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation dans le cadre du fonctionnement normal
- La mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'équipements
- Le réarmement d'un relais de protection
- Le branchement et le débranchement d'équipements amovibles

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

- Les équipements de protection individuelle ou collective (gants isolants, casque, tapis...)
- La vérification des EPI

PARTIE PRATIQUE

EXERCICES INDIVIDUELS DE MISE EN SITUATION

- Analyse, en situation, du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Évolution dans les zones d'environnement électrique en appliquant les préconisations
- Réalisation d'interventions selon l'indice d'habilitation visé
- Identification, vérification et utilisation des Equipements de Protection Individuelle

TRAVAUX EN SOUS-GROUPE

- Rédaction et utilisation de la documentation
- Identification des indices d'habilitation selon différentes situations d'intervention

CAS CONCRETS

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique simples, en situation professionnelle

VISITE DES INSTALLATIONS (LORS DES FORMATIONS DANS VOS LOCAUX)

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention spécifiques



INTERVENANT(S)

Formateur consultant expert dans son domaine.

ÉVALUATION

Evaluation diagnostique théorique et sommative théorique / Evaluation formative théorique par questionnaire oral / Evaluation formative pratique et sommative pratique, au moyen de mises en situation d'application des enseignements.

ATTRIBUTION FINALE

Fiche individuelle de suivi précisant les résultats obtenus, les mises en situation réalisées, et comportant un avis du formateur à l'attention de l'employeur, relatif aux capacités évaluées. Certificat de réalisation.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Habilitation électrique BS-BE Manœuvre – Recyclage